

### L'Exercice de suivi d'efficacité de l'aide 2011...

- **A permis de collecter des données sur la Déclaration de Paris**, adaptées au secteur de l'éducation, et provenant des ministères de l'éducation et des donateurs dans 40 pays en développement. D'autres données ont été collectées en ce qui concerne la prédictibilité des financements nationaux sur les trois prochaines années ainsi que les engagements financiers des donateurs; les résultats d'apprentissage; la gouvernance des groupes locaux des partenaires de l'éducation; et la participation de la société civile dans les processus du secteur.
- **Trois types de questionnaires ont été utilisés** : Afin d'obtenir des données quantitatives (1) un questionnaire pour le Ministère de l'éducation et (2) un questionnaire pour chaque donneur ; et pour obtenir des données qualitatives (3) une note explicative commune à tous. Ces questionnaires ont été remplis par les membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) eux-mêmes. Avec ces données, le Secrétariat du Partenariat mondial a produit des « fiches-pays sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de l'éducation » pour chaque pays participant.
- **A permis d'examiner comment l'aide à l'éducation est allouée et gérée** par les donateurs et le gouvernement. Afin d'analyser l'efficacité de l'aide, le Secrétariat du Partenariat travaille avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE). Ces groupes rassemblent les principaux partenaires sous le leadership du gouvernement et/ou d'un donneur. Dans chaque pays une agence de développement a coordonné l'exercice au nom du GLPE et a travaillé étroitement avec le Ministère de l'éducation.
- **A permis de collecter des données de base pour certains indicateurs sur l'efficacité de l'aide** dans le nouveau Cadre de Résultats du Partenariat mondial pour l'éducation.

### La fiche-pays sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de l'éducation...

- **Elle vise à stimuler et renforcer le dialogue sur l'efficacité de l'aide** entre les membres des GLPE en leur fournissant des données concrètes.
- **Elle ne cherche pas à présenter une image complète et exhaustive de l'efficacité de l'aide** à l'éducation dans un pays. D'autres indicateurs et d'autres analyses plus détaillées seraient nécessaires au delà des indicateurs de la Déclaration de Paris.
- **Elle ne vise en aucune circonstance à juger ni à qualifier l'efficacité de l'aide** au secteur de l'éducation d'un pays, en comparaison avec d'autres pays.
- **Elle a été réalisée avec les données fournies par le groupe local des partenaires de l'éducation**, et révisée et validée par eux-mêmes.
- **Ces fiches-pays sont mises en ligne** comme des documents de travail, ce qui indique qu'elles sont une contribution à processus local et global d'apprentissage sur l'efficacité de l'aide, et non pas une conclusion approfondie ou rigide sur la situation d'efficacité de l'aide d'un pays. Cet exercice de suivi est réalisé dans le contexte dynamique de la coopération au développement, et dégage une vue particulière à 2010.

### Contenu

1. **Vue d'ensemble**: Principes de la Déclaration de Paris et indicateurs adaptés au secteur de l'éducation
2. **Résumé**: Données de base et conclusions principales
3. **Résultats**: Par principe d'efficacité de l'aide et par indicateur
4. **Annexes**: Sources et acronymes

## 1. Vue d'ensemble: Principes de la Déclaration de Paris et Indicateurs adaptés au secteur de l'éducation

<p><b>L'APPROPRIATION</b><sup>1</sup> est un principe fondamental dans le contexte de l'agenda de l'efficacité de l'aide. L'appropriation signifie que les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement, et assurent la coordination de l'appui au développement. De même, il fait référence aux engagements des gouvernements à étendre le dialogue sur les politiques de développement aux parlements, aux autorités locales et aux organisations de la société civile.</p>	
<i>Indicateur 1</i>	Existence d'un plan pour le secteur de l'éducation
<p><b>L'ALIGNEMENT</b> signifie que les donateurs coordonnent l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires. Ceci inclut les efforts du gouvernement et des donateurs pour améliorer la qualité et la capacité des systèmes nationaux, ainsi que l'appui coordonné des donateurs pour renforcer les capacités, tout en évitant les structures d'exécution parallèles et l'aide liée.</p>	
<i>Indicateur 2</i>	Des systèmes nationaux fiables (les données n'ont pas été collectées lors de cet exercice)
<i>Indicateur 3</i>	Pourcentage de l'aide à l'éducation au secteur public comptabilisé dans les prévisions budgétaires des partenaires
<i>Indicateur 4</i>	Pourcentage de l'aide à l'éducation à des fins de renforcement des capacités et compatibles avec les stratégies nationales de développement des pays partenaires
<i>Indicateur 5a</i>	Pourcentage de l'aide à l'éducation utilisant les systèmes de gestion des finances publiques nationales
<i>Indicateur 5b</i>	Pourcentage de l'aide à l'éducation utilisant les systèmes de passation des marchés nationaux
<i>Indicateur 6</i>	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets dans le secteur de l'éducation
<i>Indicateur 7</i>	Pourcentage de versements effectués et enregistrés par le gouvernement selon des calendriers convenus avec les donateurs dans le secteur de l'éducation
<i>Indicateur 8</i>	L'aide est non liée (les données n'ont pas été collectées lors de cet exercice)
<p><b>L'HARMONISATION</b> fait référence à la coopération entre donateurs pour améliorer l'efficacité de l'aide, en évitant la duplication, en simplifiant les procédures et en renforçant la division du travail. L'harmonisation cherche à réduire les coûts de transaction et le poids administratif excessif sur les pays en développement qui ressort de la fragmentation de l'aide. Dans la Déclaration de Paris (2005), les donateurs se sont engagés à mettre en place des dispositifs communs pour la planification, le financement, les versements, le suivi, l'évaluation et la notification aux pouvoirs publics de leurs activités, ainsi qu'à réduire le nombre des missions et travaux analytiques que les donateurs font individuellement.</p>	
<i>Indicateur 9</i>	Pourcentage de l'aide à l'éducation utilisant des approches fondées sur des programmes
<i>Indicateur 10a</i>	Pourcentage de missions effectuées conjointement dans le secteur de l'éducation
<i>Indicateur 10b</i>	Pourcentage de travaux analytiques effectués conjointement dans le secteur de l'éducation
<p><b>LA GESTION AXÉE SUR LES RESULTATS</b> consiste à garantir et mettre en œuvre l'aide en se concentrant sur les résultats souhaités pour le développement d'un pays et l'amélioration des vies de ses habitants. Axer la gestion sur les résultats exige la disponibilité et la fiabilité des données de chaque activité –en allant des projets aux stratégies de développement d'un pays- en vue d'améliorer les processus de prise de décisions.</p>	
<i>Indicateur 11</i>	Le pays doté d'un cadre d'évaluation des performances transparent et permettent d'évaluer les progrès réalisés dans le secteur de l'éducation
<p><b>LA RESPONSABILITE MUTUELLE</b> indique dans quelle mesure les pays partenaires et les donateurs sont responsables mutuellement de l'obtention de résultats obtenus en matière de développement ainsi que de l'utilisation transparente de ressources affectées au développement.</p>	
<i>Indicateur 12</i>	Revue conjointe du secteur de l'éducation en place

<sup>1</sup>Pour connaître plus des détails sur tous les principes de la Déclaration de Paris vous pouvez consulter : <http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf>

## 2. Résumé: Données de base et conclusions principales

### Données de base

- Les données de Burkina Faso pour [l'Exercice de suivi de l'efficacité de l'aide 2011](#) ont été fournies par le Ministère de l'éducation nationale et l'alphabétisation (MENA), spécifiquement le Secrétariat permanent du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) et la Direction des études et de la planification, ainsi que par huit partenaires techniques et financiers (PTF): l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence Française de Développement (AFD), le Danemark, l'Agence internationale de coopération du Japon (JICA), les Pays-Bas, la Coopération suisse, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Union européenne (UE). Ces huit PTF ont fourni 66,17 millions des dollars au secteur de l'éducation en 2010<sup>2</sup>, ce qui représente environ 49% de l'aide totale à l'éducation dans cette année.
- Les organisations de la société civile ont aussi contribué à cet exercice avec leurs commentaires pour les résultats d'indicateurs, qui ont été intégrés tout au long du texte.
- Les autres PTF présents au Burkina Faso sont la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BIsD), la Banque mondiale, le Luxembourg, la Norvège, le Programme alimentaire mondiale (PAM), l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Sida) et l'Agence des États unis pour le développement international (USAID) ; ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) Aide et Action, Catholic Relief Services (CRS), Catwell, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Hellen Keller International (HKI), Solidar Suisse et Plan Burkina. Les résultats des indicateurs sur l'efficacité de l'aide au pays présentés dans ce document ne reflètent que la performance des PTF qui ont participé à cet exercice. Ces résultats ne représentent pas le groupe local des partenaires de l'éducation dans son intégrité.
- Toutes les données et conclusions présentées dans cette fiche-pays sont basées sur l'information fournie par le Ministère de l'éducation et les huit PTF listés en haut. Toutes ces données ont été indiquées pour l'année civile 2010. La méthodologie et les données utilisées pour produire les résultats sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de l'éducation (Tableau 1) sont expliquées tout au long du document, au début des indicateurs et dans le tableau même qui illustre chaque indicateur.

### Burkina Faso dans le Partenariat mondial pour l'éducation

- Le [Burkina Faso](#) a été un des premiers pays à faire partie du Partenariat mondial pour l'éducation. La stratégie sectorielle pour l'éducation a été endossée en 2003 par les donateurs locaux, date depuis laquelle le pays fait partie du Partenariat. Burkina Faso a reçu une allocation de 102 millions de dollars du Fonds Catalytique du Partenariat pour la période 2008-2011, afin d'appuyer la réforme du secteur de l'éducation de base.

### L'Efficacité de l'aide dans le secteur de l'éducation 2010 – Conclusions principales

- Le pays a participé aux enquêtes [2006](#), [2008](#) et [2011](#) de l'OCDE sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris pour l'ensemble de tous les secteurs, ainsi qu'à [l'Enquête pilote 2008](#) du Partenariat mondiale sur le suivi de l'efficacité de l'aide pour le secteur de l'éducation où sept PTF avaient participé: L'AFD, l'ACDI, le Danemark, les Pays-Bas, la Coopération suisse, l'UNICEF et le PAM.
- Les résultats de l'Exercice 2011 de suivi de l'efficacité de l'aide au secteur de l'éducation et ceux issues de l'Enquête pilote 2008 dans le secteur de l'éducation ; et ceux issues de l'enquête 2011 de

---

<sup>2</sup> Tous les données ont été soumis pour l'année civile 2010.

l'OCDE pour l'ensemble de tous les secteurs sont montrés dans le Tableau 1 en dessous, afin de permettre des comparaisons. La médiane des résultats des 31 pays membres du Partenariat mondial qui ont participé dans cet exercice est aussi intégrée dans ce tableau.

- Le Burkina Faso a mis en place divers mécanismes pour améliorer l'efficacité de l'aide. Le gouvernement a créé en 2005 la Coordination nationale pour l'efficacité de l'aide (CONEA) afin d'appuyer la mise en place de la Déclaration de Paris et pour renforcer la communication avec la communauté des PTF. Un Plan d'action national sur l'efficacité de l'aide a, par ailleurs, été mis en œuvre.

**Tableau 1: Résultats sur l'efficacité de l'aide**  
(données de 2007 pour l'Enquête Pilote 2008 et de 2010 pour le reste)

Indicateurs de la Déclaration de Paris adaptés au secteur de l'éducation	Exercice de suivi 2011 (GPE)		Enquête Pilote 2008 (GPE)	Enquête 2011 de l'OCDE <sup>a</sup>
	Burkina Faso (education)	Médiane <sup>d</sup> des 31 pays membres du GPE /% Oui	Burkina Faso (education)	Burkina Faso, ensemble des secteurs
<b>1</b> Existence d'un plan pour le secteur de l'éducation	Oui	100%	Oui	C <sup>b</sup>
<b>3</b> Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	46%	83%	/	84%
<b>4</b> Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	64%	60%	96%	49%
<b>5a</b> Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	81%	29%	36%	53%
<b>5b</b> Utilisation de systèmes nationaux de passation des marchés	99%	35%	54%	60%
<b>6</b> Renforcer les capacités en évitant les structures de mise en œuvre parallèles	1	3	4	47
<b>7</b> L'aide est davantage prévisible	43%	48%	/	75%
<b>9</b> Utilisation de procédures ou dispositifs communs	50%	42%	72%	50%
<b>10a</b> Missions sur le terrain conjointes	79%	50%	65%	18%
<b>10b</b> Travaux analytiques conjoints	89%	78%	56%	48%
<b>11</b> Cadres orientés vers les résultats	Oui	82%	/	C <sup>c</sup>
<b>12</b> Revue conjointe du secteur de l'éducation en place	Oui	83%	/	Non

Notes :

GPE = *Global Partnership for Education* – Partenariat mondial pour l'éducation

<sup>a</sup> Il s'agit des résultats de la Déclaration de Paris, selon le rapport 2011 sur l'Efficacité de l'aide 2005-10 : Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, disponibles en anglais sur le site : <http://www.oecd.org/dataoecd/49/28/48726803.pdf>

<sup>b</sup> Ceci mesure la qualité des stratégies de développement (de A à E du meilleur au plus faible résultat).

<sup>c</sup> Ceci mesure la qualité des cadres de suivi axés sur des résultats (de A à E du meilleur au plus faible résultat).

<sup>d</sup> Ces médianes pourraient varier légèrement en 2012.

**Tableau 2 : Information par indicateur**

Indicateur	Statut <sup>1</sup>	Information
1	■	<b>Le gouvernement a élaboré un Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB)</b> pour la période 2001-2010, ainsi que des plans d'action de mise en œuvre (la Phase II 2008-2010 est actuellement en cours). Le gouvernement prépare une nouvelle stratégie sectorielle d'éducation, le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), en collaboration avec les PTF.
3	■	<b>L'alignement de l'aide est faible.</b> 46% de l'aide à l'éducation effectivement versée en 2010 au secteur public par les PTF avait été prévue dans les estimations budgétaires du gouvernement ; alors que 84% de l'aide était alignée pour tous les secteurs et la médiane d'autres pays ayant participé dans cet exercice de 83%.
4	■	<b>64% de la coopération technique pour l'éducation était alignée sur les priorités de développement du pays</b> en 2010, un niveau légèrement au dessus de la médiane d'autres pays et des résultats du pays pour tous les secteurs confondus. Un Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) vient d'être adopté.
5	■	<b>Le pays a réalisé des efforts effectifs pour l'utilisation des procédures nationales dans le secteur, qui sont largement utilisés.</b> 81% de l'aide en éducation au secteur public a utilisé les systèmes de gestion des finances publiques et 99% les systèmes de passation des marchés en 2010; alors que ces niveaux étaient respectivement de 36 et 54% en 2007. L'éducation est le secteur qui utilise le plus les procédures nationales, comparés à l'enquête 2011 de l'OCDE pour tous les secteurs confondus. En 2008, le gouvernement a développé un plan visant à renforcer les capacités des services à vocation fiduciaire spécifiquement dans le secteur de l'éducation : le Plan d'Amélioration des services Financiers (PASF).
6	■	<b>Une seule structure de mise en œuvre parallèle a été comptabilisée.</b> Après la fermeture d'une structure parallèle, le Bureau des projets d'éducation (BPE), un fonds commun pour le secteur a été créé, le Fonds pour le support du développement de l'éducation de base (FSDEB).
7	■	<b>La prévisibilité de l'aide reste encore faible.</b> Seulement 43% de l'aide prévue par les PTF a été versée et enregistrée par le gouvernement. Cet indicateur est plus élevé pour le reste des secteurs bénéficiant de l'aide, 75%, et la médiane obtenu par les autres pays participants à cet exercice est aussi légèrement plus élevé, 48%.
9	■	<b>La moitié de l'aide en éducation comporte des approche-programmes,</b> en partie grâce à la mise en place du fonds commun pour le support du développement de l'éducation de base (FSDEB), qui a permis d'harmoniser les procédures des PTF. Cette même proportion d'aide utilise ces approches pour l'ensemble des secteurs au pays, mais en comparaison avec les résultats pour le secteur de l'éducation de 2007, ce niveau est faible.
10	■	<b>79 % des missions et 89 % des travaux analytiques ont été réalisés conjointement ;</b> ceci constitue une forte amélioration par rapport à 2007 où ces proportions s'élevaient respectivement à 65 et 56%.
11	■	<b>Le PDDEB dispose d'une stratégie de suivi-évaluation</b> qui est basée sur de nombreuses sources d'information actualisées.
12	■	<b>Le Cadre de partenariat (CP),</b> signé en 2007, établit les dispositifs de coordination entre le gouvernement et ses PTF. <b>Un Cadre de concertation pour l'éducation de base (CCEB)</b> décrit depuis 2010 le dispositif de coordination avec les organisations de la société civile en éducation de base. <b>Un groupe locale des partenaires de l'éducation</b> est composé par plusieurs membres qui proviennent des ministères en charge de l'éducation et des ministères partenaires, des PTF, et des organisations internationales et locales de la société civile (à travers la Coalition pour l'Education pour Tous - EPT).

<sup>1</sup> La colonne sur le statut signale pour chaque indicateur si les résultats ont atteint ou dépassé les objectives-cible pour 2010 de la Déclaration de Paris (vert), s'ils sont proche des objectives (jaune), ou bien, s'il est nécessaire de réaliser des actions car les résultats ont été insatisfaisants (rouge). Ces objectifs-cible donnent une référence en termes d'efficacité de l'aide, de même que les résultats par pays de l'Enquête 2011 de l'OCDE sur le Suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

### 3. Résultats : Par principe d'efficacité de l'aide et par indicateur

Tableau 3: Résumé des résultats sur le principe d'appropriation en 2010

	Existence du plan éducatif	Consultations avec la société civile	Le Plan éducatif est public	Le plan éducatif est accompagné d'un calendrier d'exécution détaillé	Les données sur les dépenses publiques 2008-2010 sont disponibles	Les données sur les dépenses publiques 2011-2013 sont disponibles	Existence d'un CDMT pour le secteur éducatif	Le CDMT est examiné en collaboration avec le Ministère des finances
Burkina Faso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

### Indicateur 1: Existence d'un plan pour le secteur de l'éducation

Le Burkina Faso a élaboré un Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) originalement pour la période 2000 à 2009 (mis en œuvre de 2001 à 2010). Ce plan a été endossé par le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) en 2003 quand le pays a joint le Partenariat mondial. Après quelques années de mise en œuvre et l'adoption en 2007 d'une nouvelle Loi d'orientation de l'éducation, **le plan a été actualisé et une deuxième phase de mise en œuvre, étalée de 2008 à 2010**, a été à nouveau endossée par le GLPE (Mokoro 2009 :v et Banque mondiale 2011 :11).

Le [PDDEB](#) et le document de la [Phase II](#) sont disponibles au public par internet. Le PDDEB est accompagné d'un plan d'actions annuel élaboré par le Ministère de l'éducation nationale, MENA, (Mokoro 2009 :19). Une Lettre de politique éducative a été adoptée en juillet 2008 ; elle établit les directions clés pour tout le système éducatif et détermine les objectifs des sous-secteurs.

Le PDDEB Phase II a été préparé par le MENA, le Ministère des enseignements secondaire et supérieur (MESS), le Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN) et le Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi (MJFPE). Les PTF ont collaboré à la préparation du plan sectoriel à travers des groupes de réflexion thématiques, et les organisations de la société civile sont intervenues au sein du Comité technique d'élaboration du plan sectoriel. Des larges consultations régionales ont été menées avec l'ensemble des acteurs du système éducatif (associations de parents d'élèves et des mères éducatrices, comités de gestion des écoles et syndicats).

Les quatre ministères en charge de l'éducation (MENA, MESS, MASSN et MJFPE) travaillent sur la préparation d'un Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) pour prendre le relais du PDDEB. A cette fin, le gouvernement a créé deux organes pour l'aider: a) Un Comité de pilotage pour donner les orientations du processus d'élaboration du document; et b) un Comité technique dans lesquels les PTF sont représentés.

Selon le MENA, le processus de participation au Partenariat mondial pour l'éducation a contribué à la décision d'élaborer le PDDEB Phase II et les plans d'action annuels du ministère.

### L'Appui des donateurs au développement des capacités de la société civile

L'ACDI, la Coopération Suisse, les Pays-Bas, l'UNICEF et l'Union européenne ont informé avoir appuyé le développement des capacités de la société civile en 2010.

- En ce qui concerne l'Union Européenne, l'appui aux organisations de la société civile est octroyé par le PROS. Il s'agit d'une aide à la structuration, au fonctionnement et à la professionnalisation des organisations. .

- La *Coopération suisse* a apporté une contribution financière et technique visant à soutenir les programmes d’alphabétisation et d’éducation non formelle d’ONG et d’organisations socioprofessionnelles qui œuvrent dans la promotion des innovations éducatives et pédagogiques. Ces partenaires sont [l’Association pour la promotion de l’éducation non formelle \(APENF\)](#), [l’Association Tin Tua \(ATT\)](#), [Solidar Suisse](#), [la Fondation pour le développement communautaire \(FDC\)](#), [Andal & Pinal](#), [Training For Développement \(TraDe\)](#), [l’Association de solidarité internationale pour le Bazèga \(ASIBA\)](#) et [Africa’s Sustainable Development Council \(ASUDEC\)](#). Le cofinancement se poursuit en 2011.
- Les Pays-Bas ont apporté de l’aide au Laboratoire Citoyenneté, qui travaille sur le renforcement du dialogue au niveau communal ; c’est-à-dire sur le transfert des ressources aux communes et sur la mise en place d’un dispositif de suivi et contrôle des infrastructures éducatives à construire en maîtrise d’ouvrage déléguée.
- L’UNICEF a signé des accords de coopération avec des organisations et associations de la société civile intervenant dans le secteur de l’éducation de base, en leur octroyant des ressources financières pour leur permettre de travailler sur la promotion de la scolarisation des filles dans certaines zones du pays. Ces organisations sont [Aide et action](#), [Forum for African Women Educationalists \(FAWE\)](#) et le [Réseau africain des jeunes contre le sida \(RAJS\)](#). L’UNICEF soutiendra en 2011 d’autres organisations pour la promotion de l’éducation parentale et de la scolarisation des filles.
- L’ACDI a appuyé la société civile à travers un fond appelé Fonds canadien d’initiative locale (FCIL).

### **Finances publiques dans le secteur de l’éducation**

Un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour le secteur de l’éducation accompagne le PDDEB depuis 2008 ; le dernier couvre la période de 2012 à 2014. Il est réalisé sur une base triennale avec une actualisation glissante tous les ans. En théorie le processus devrait être suivi par le Ministère des Finances, mais dans la pratique ce dernier n’est pas impliqué complètement, ce qui fragilise l’instrument. Sa préparation commence en janvier de chaque année et prend en compte la revue annuelle du Cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté (CSLP).

**Tableau 4: Décaissements et engagements du Gouvernement, en dollars courants**

	Décaissements			Engagements		
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Total de dépenses publiques (FMI) <sup>a</sup></b>	1,597.23	1,985.57	2,292.39	2,332.57	2,894.94	2,867.88
<b>Total en faveur de l’éducation <sup>b</sup></b>	273.07	302.76	363.47	341.18 <sup>d</sup>	365.48 <sup>d</sup>	n.d.
<b>Part approximative sur le total de dépenses publiques</b>	17.10%	15.25%	15.86%	14.63%	12.62%	/
<i>Salaires des enseignants</i>	148.08	169.78	185.71	174.13	196.48	n.d.
<i>Dépenses ordinaires autres que les salaires des enseignants</i>	76.75	87.74	96.34	122.97	128.04	n.d.
<i>Dépenses en capital</i>	27.72	25.31	59.90	44.08	40.96	n.d.
<i>Total en faveur de l’éducation de base <sup>c</sup></i>	252.54	282.82	341.95	341.18 <sup>d</sup>	365.48 <sup>d</sup>	n.d.

**Notes :**

<sup>a</sup> Information provenant de la base de données [World Economic Outlook](#) du Fond Monétaire International (FMI) d’Avril 2012, et calculée en dollars en utilisant le taux de change 1USD=494.49CAF (27 Avril 2012) . Le reste de l’information a été fournie par les ministères de l’éducation.

<sup>b</sup> Cela concerne les quatre ministères de l’éducation (MENA, MESS, MASSN, MJFPE), selon les Lois de règlement 2008, 2009, 2010 et CID du Burkina Faso.

<sup>c</sup> Cela concerne le MENA et le MESS.

<sup>d</sup> Le MENA a indiqué que ces données correspondent seulement à l’éducation de base, sans inclure les niveaux secondaire ou supérieure.

Le Tableau 4 montre que les dépenses d'éducation ont représenté 17% des dépenses totales en 2008, et autour de 15% pour la période 2009-2011. Ce tableau indique aussi que la moitié des dépenses en éducation sont allouées aux paiements des salaires des enseignants et 93% à l'éducation de base de 2008 à 2010. Les données des ministères en charge de l'éducation indiquent que la part de dépenses totales à l'éducation diminuera à 12% en 2012.

### **Spécialistes en éducation sur le terrain**

Il a été indiqué que les PTF suivants ont des spécialistes en éducation sur le terrain : CIDA, la Coopération Suisse, Danemark, JICA, les Pays-Bas, UNICEF et l'Union européenne. L'AFD a indiqué qu'ils n'en ont pas sur place, mais qu'ils réalisent des visites régulières au pays.



## Alignement

### Indicateur 3 : Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales

L'indicateur 3 représente la proportion de versements d'aide au secteur public notifiés par les donateurs (« b » dans le Tableau 5), et qui sont comptabilisés dans les prévisions budgétaires des pays (« a » dans le Tableau 5). La qualité de cet indicateur dépend de a) la disponibilité des données du gouvernement sur les estimations budgétaires, b) la disponibilité des données de la part des donateurs sur les décaissements au secteur public, et c) une correspondance des années fiscales dans lesquels les données rapportées s'inscrivent entre donateurs et le gouvernement.

PTF	Aide comptabilisée dans le budget (en US\$)	Aide versée au secteur public notifiée par les donateurs (en US\$)	Total de d'aide versée (en US\$)	Aide versée en appui au programme sectoriel éducatif (en % de l'aide totale)	Indicateur 3 (en %)
PTF	a	b	Référence	référence	c=a/b ou c=b/a
ACDI	540,000	10,714,332	11,222,114	95%	5%
AFD	570,000	1,989,656	2,070,175	96%	29%
Coopération suisse	n.d.	4,720,377	4,737,340	100%	/
Danemark	1,580,400	2,668,208	3,159,847	84%	59%
JICA	8,749,192	n.d.	3,671,073	/	/
Pays-Bas	10,126,032	13,132,033	17,469,610	100%	77%
UNICEF	3,083,860	n.d.	3,247,035	/	/
UE	n.d.	20,597,520 <sup>a</sup>	20,597,520	/	/
<b>Total 2010</b>	<b>24,649,484</b>	<b>53,822,126</b>	<b>66,174,714</b>	<b>95%</b>	<b>46%</b>
Total 2007			n.d.		/

Note :  
n.d. = non disponible  
<sup>a</sup> Ceci comporte 20% du soutien budgétaire indiqué, qui approximativement va au secteur de l'éducation.

Le Tableau 5 indique que 46% de l'aide à l'éducation effectivement versée en 2010 au secteur public par les PTF avait bien été prévue dans les estimations budgétaires du gouvernement, c'est-à-dire 24,64 sur 53,82 millions de dollars. Il a été indiqué que 95% de l'aide à l'éducation a appuyé le PDDEB. Cette information n'avait pas été collectée lors de la réalisation de l'Enquête pilote 2008.

Ce tableau indique aussi que 81% de l'aide totale versée à l'éducation (66,17 millions de dollars) est passée par le secteur public ; le reste est passé par d'autres entités, telles que des organisations de la société civile. De plus, 95% de l'aide totale versée au secteur de l'éducation a servi à financer des activités inscrites dans le PDDEB.

Le MENA a enregistré 9,4 millions des dollars additionnels dans ses prévisions budgétaires de la part des PTF (PAM (2,25 de la Banque mondiale ; 2,28 du Luxembourg ; 2,30 du PAM ; et 2,62 de la Suède) ; ainsi qu'autres 11,17 millions de dollars de la part des ONG internationales (3,60 de Catwell ; 7,34 de la FAD et 0,23 de CRDI).

- Les Pays-Bas ont alloué 13,13 millions de dollars de dollars à travers un compte spécial du trésor suivant des procédures dérogatoires aux systèmes nationales.
- L'aide totale indiquée par l'UNICEF inclut 2,92 millions de dollars de dollars alloués par les Pays-Bas.
- L'Union européenne a octroyé au Burkina Faso 76 millions d'euros ou 102.98 millions de dollars (EUR1=US\$1.35510) en soutien budgétaire général (contrat OMD, FLEX et V FLEX). Ces montants étant

fongibles dans le budget du pays, il a été considéré dans cet exercice que 20% de ce montant était alloué au secteur de l'éducation.

### **Allocation du Partenariat mondial**

Le Comité du Fonds Catalytique du Partenariat mondial<sup>3</sup> a approuvé en 2008 un don de 102 millions de dollars pour soutenir le secteur éducatif du Burkina Faso pour la période 2008-2011 sous forme d'aide budgétaire. Cependant, les premiers décaissements n'ont été effectués qu'en 2010. En 2009 22 millions de dollars ont été décaissés et 45 millions de dollars de janvier à avril 2011 ; le solde, 35 millions de dollars, devra être alloué avant la fin de 2011. Ces opérations sous forme de soutien budgétaire sectoriel se concentrent sur : a) l'accès et l'équité à l'enseignement de base ; b) l'amélioration de la qualité et la pertinence de l'enseignement ; et c) le renforcement des capacités pour la gestion administrative et pédagogique (Banque mondiale 2011 :10-11). La Banque mondiale est l'entité de supervision de cette allocation.

### ***Indicateur 4: Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné***

L'indicateur 4 mesure le pourcentage de la coopération technique fournie par les donateurs par le biais de programmes coordonnés, compatibles avec les priorités pour le développement des capacités, articulées par les pays partenaires.

**Le Tableau 6 indique que 64% de la coopération technique a été alignée avec les stratégies de développement du pays.** Cependant, ceci varie selon les PTF. Dans l'Enquête pilote 2008, les PTF participants avaient indiqué que 96% de leur assistance technique était coordonnée, mais seul le Canada et la France avaient répondu à cette question (100 et 94% respectivement).

	<b>Coopération technique coordonné (en US\$)</b>	<b>Total coopération technique (en US\$)</b>	<b>Indicateur 4 (en %)</b>
<b>PTF</b>	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c = a / b</b>
<b>ACDI</b>	507,782	507,782	100%
<b>AFD</b>	1,988,956 <sup>(a)</sup>	2,070,145 <sup>(a)</sup>	96%
<b>Coopération suisse</b>	0	0	/
<b>Danemark</b>	12,302	12,302	100%
<b>JICA</b>	0	1,347,000	0%
<b>Pays-Bas</b>	0	0	/
<b>UNICEF</b>	s.o.	s.o.	/
<b>UE</b>	0	0	/
<b>Total 2010</b>	<b>2,509,040</b>	<b>3,937,229</b>	<b>64%</b>
Total 2007	1,151,252	1,193,688	96%

*Notes :*  
s.o. = sans objet  
<sup>(a)</sup> La coopération technique coordonné de l'AFD inclut : 1.12 millions de dollars au sein du fond commun FSDEB, qui inclut une composante pour le renforcement des capacités, ainsi que 0.86 millions de dollars pour le paiement des prestataires du gouvernement recruté par celui-ci selon des règles de passation de marchés du pays. Le reste de la coopération technique sont 0.81 millions, gérés par Lux Development pour la formation professionnelle.

Dans l'Enquête pilote 2008, les PTF ont indiqué l'absence d'un plan général de développement des capacités pour adresser les problèmes structurelles la capacité logistique du pays (GPE 2008 :31). Alors que dans les réponses à l'exercice actuel 2011, les PTF ont indiqué qu'ils accompagnent le MENA dans la

<sup>3</sup> Le but du Fonds Catalytique est d'apporter de l'aide financière transitoire aux pays dont leurs stratégies sectorielles d'éducation ont été endossées par les donateurs à travers les processus de révision du Partenariat mondiale pour l'éducation, mais qu'ils ont des difficultés à mobiliser du financement externe au delà de l'aide apportée localement. Plus des détails sur ce fond en anglais se trouvent sur le site : <http://www.globalpartnership.org/financing/catalytic-fund/>

formulation (avec l'aide de l'AFD et de l'ACDI) de son plan de renforcement des capacités, dénommé Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) qui a été adopté en octobre 2010. Il reste à élaborer le plan d'action pluriannuel 2011-2015 pour une mise en œuvre effective dans le cadre du nouveau programme d'éducation 2011-2020.

### Indicateur 5: Utilisation des systèmes nationaux

L'indicateur 5a mesure le pourcentage de l'aide utilisant les systèmes de gestion des finances publiques des pays partenaires et l'indicateur 5b le pourcentage d'aide qui utilise les systèmes de passation des marchés.

	Aide versée au secteur public (en US\$)	Systèmes de gestion des finances publiques				Systèmes de passation des marchés des pays	
		Exécution du budget (en US\$)	Établissement de rapports financiers (en US\$)	Audit (en US\$)	Indicateur 5a (en %)	Passation des marchés (en US\$)	Indicateur 5b (en %)
PTF	a	b	c	d	Moyenne (b,c,d) / a	e	e / a
ACDI	10,714,332	10,714,332	10,714,332	10,714,332	100%	10,714,332	100%
AFD	1,989,656	1,222,893	n.d.	n.d.	61%	1,989,656	100%
Coopération suisse	4,720,377	4,720,377	n.d.	n.d.	100%	4,720,377	100%
Danemark	2,668,208	1,618,207	1,618,207	1,618,207	61%	2,151,849	81%
JICA <sup>a</sup>	n.d.	n.d.	0	0	/	0	/
Pays-Bas	13,132,033	13,132,033	13,132,033	0	67%	13,132,033	100%
UNICEF	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	/	n.d.	/
UE	20,597,520	20,597,520	20,597,520	20,597,520	100%	20,597,520	100%
<b>Total 2010</b>	<b>53,822,126</b>	<b>52,005,362</b>	<b>46,062,092</b>	<b>32,930,059</b>	<b>81%</b>	<b>53,305,767</b>	<b>99%</b>
Total 2007	50,847,019	27,805,471	12,717,175	14,947,527	36%	27,400,754	54%

Notes :  
n.d. = non disponible  
<sup>a</sup> JICA a indiqué qu'en 2010 il n'y a pas eu des décaissements qui utilisent les systèmes de passation des marchés, mais que les constructions d'infrastructures scolaires sont faites à travers une structure parallèle qui les utilise.

Le Tableau 7 indique que **81% de l'aide au secteur de l'éducation au Burkina Faso a utilisé les systèmes de gestion des finances publiques (GFP) en 2010 (Indicateur 5a). L'utilisation des systèmes de passation de marchés est plus élevée, presque la totalité de l'aide à l'éducation les utilise, 99%, (Indicateur 5b).** L'utilisation des systèmes nationaux au Burkina Faso est beaucoup plus élevée que pour les autres pays membres du Partenariat mondiale qui ont participé à cet exercice, 28% pour les systèmes GFP et 37% pour les systèmes de passation des marchés. En comparaison avec les résultats de l'Enquête pilote 2008, les PTF ont considérablement augmenté l'utilisation des systèmes nationaux. Le Tableau 7 montre qu'en 2007, 36% de l'aide au secteur de l'éducation a utilisé les systèmes GFP et 54% les systèmes de passation des marchés.

### Réformes aux systèmes nationaux

Quant aux réformes entreprises visant à améliorer la qualité des systèmes nationaux, le gouvernement a adopté une Stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP) en février 2007. Il a été indiqué que l'objectif global du SRFP vise à établir un système de gestion des finances publiques performant, conforme aux standards internationaux. Ceci inclut la création d'un Comité de pilotage présidé par le Ministre de l'économie et des finances et organisé dans six groupes techniques auxquels participent les PTF.

Au niveau sectoriel, en 2008 un plan spécifique de renforcement des capacités des services à vocation fiduciaire a été élaboré : le Plan d'Amélioration des services Financiers (PASF), une stratégie du MENA, mise en œuvre par ses services. Les activités de renforcement sont menées en partenariat avec le Ministère de l'économie et des finances et en particulier avec la Direction générale du budget (DGB), la Direction générale du contrôle financier (DGCF), la Direction générale des marchés publics (DGMP) et la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP).

### **Défis à l'utilisation des systèmes nationaux**

Dans l'ensemble, les réponses à l'exercice 2011 confirment une amélioration de nombreux indicateurs concernant la gestion et le contrôle des dépenses budgétaires. Cependant, il existe un consensus entre les PTF et le gouvernement autour des défis suivants :

- La qualité de la passation et du suivi de l'exécution des marchés publics.
- L'effectivité d'un contrôle indépendant des comptes de l'État.
- La nécessité d'atteindre des résultats concrets dans la lutte contre la corruption.
- Une amélioration des décaissements et respect des engagements.
- La maîtrise des processus des systèmes nationaux par l'ensemble des acteurs. Les nombreux efforts de normalisation des finances publiques ont entraîné des complications et une augmentation des délais à court terme de la part d'acteurs.
- L'amélioration des capacités générales de gestion de l'administration nationale.

### ***Indicateur 6: Renforcer les capacités en évitant les structures de mise en œuvre parallèles***

L'indicateur 6 comptabilise le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets par pays selon les donateurs qui ont participé dans cet exercice l'informent.

**Une seule structure de mise en œuvre parallèle dans le secteur de l'éducation a été comptabilisée au Burkina Faso en 2010.** Elle est utilisée par l'AFD. Ceci est un bon résultat en comparaison avec les autres pays participant à cet exercice qui utilisent en moyenne 2 structures d'exécution parallèles.

D'importants efforts ont été réalisés sur ce point par les PTF puisque selon l'Enquête 2008, le secteur comptabilisait 4 structures d'exécution parallèles. Déjà en 2004, une structure de ce type, le Bureau des projets d'éducation (BPE) qui intervenait pour le compte de 3 donneurs a été clôturé pour permettre la création du fond commun, le FSDEB (*c.f.* Indicateur 9). Après la suppression du BPE, la gestion financière du PDDEB à travers le Compte d'Affectation Spéciale du Trésor (CAST) a été confiée à la Direction de l'administration et des finances du MENA, la fonction de planification et de programmation à la Direction des études et de la planification, et la fonction de suivi-évaluation au Secrétariat permanent du PDDEB.

<b>PTF</b>	<b>Nombre</b>
ACDI	0
AFD	1
Coopération suisse	0
Danemark	0
JICA	0
Pays-Bas	0
UNICEF	0
UE	0
<b>Total 2010</b>	<b>1</b>
Total 2007	4

### Indicateur 7: L'aide est davantage prévisible

L'indicateur 7 mesure le pourcentage de versements opérés selon des calendriers convenus dans des cadres annuels ou pluriannuels. C'est-à-dire qu'il comptabilise la proportion des versements effectivement reçus par le gouvernement (« a ») par rapport aux versements originalement programmés par les donateurs (« b »).

	Versements enregistrés par le gouvernement (en US\$)	Versements programmés par les donateurs (en US\$)	Aide versée au secteur public notifié par les donateurs (en US\$)	Total de d'aide versée (en US\$)	Indicateur 7 (en %)
PTF	a	b	référence	référence	c = a / b or b/a
ACDI	6,427,200	10,714,332	10,714,332	11,222,114	60%
AFD	741,958	2,918,842	1,989,656	2,070,175	25%
Coopération suisse	305,550	n.d.	4,720,377	4,737,340	/
Danemark	1,577,876	n.d.	2,668,208	3,159,847	/
JICA	n.d.	3,671,073	n.d.	3,671,073	/
Pays-Bas	6,887,548	17,607,367	13,132,033	17,469,610	39%
UNICEF	300,000	3,247,035	n.d.	3,247,035	9%
UE	n.d.	n.d.	20,597,520	20,597,520	/
<b>Total 2010</b>	<b>16,240,132</b>	<b>38,158,649</b>	<b>53,822,126</b>	<b>66,174,714</b>	<b>43%</b>
Total 2007		n.d.			/

Notes :  
n.d. = non disponible  
Les données du gouvernement proviennent des Lois de règlement (2010, MEF), le taux de change utilisé a été : US\$1=500FCFA

Le Tableau 9 indique que **43% de versements enregistrés au secteur de l'éducation en 2010 par le gouvernement avait bien été programmé par les PTF**. Cette information n'avait pas été obtenue pour l'Enquête pilote 2008. De même, ce tableau indique que 57% de l'aide totale versée au secteur de l'éducation en 2010 a été originalement programmé par les PTF, c'est-à-dire 38,15 millions sur 66,17 millions des dollars. Le MENA a indiqué avoir enregistré le décaissement effectif de 21,71 millions de dollars additionnels (13,53 de la Banque mondiale ; 8,11 de la FAD et 0,65 de l'OPEP).

Le Tableau 10 présente les projections sur trois ans (2011-2013) pour l'aide à l'éducation par donneur, selon l'information fournie d'un côté par le Ministère de l'éducation (à gauche dans la tableau), et de l'autre côté par les donateurs eux-mêmes (à droite).

**Le Tableau 10 montre que l'écart qu'il existe entre les projections d'aide réalisées par les PTF et l'information que le gouvernement enregistre sur ces mêmes montants n'est pas considérable pour 2011, mais il est plus important pour 2012 et 2013.**

L'Union européenne a donné des informations précises sur 6 années pour le contrat OMD, qui est un outil d'aide aux secteurs de l'éducation et de la santé à travers d'un appui budgétaire général. Un montant de 343,4 millions d'euros (458 millions des dollars<sup>4</sup>) sera alloué de 2009 à 2014 pour tous les secteurs, qui représentent près de 53 millions d'euros annuels (70,79 millions des dollars) à l'exception de 2010 quand il a été alloué 76 millions d'euros (101 millions des dollars). 20% de cet appui budgétaire général a été estimé pour cet exercice qui sera alloué pour le secteur de l'éducation.

<sup>4</sup> Le taux de change utilisé a été: EUR1=US\$ 1.33579 (novembre 2011)

**Tableau 10: Projections à 3 ans par donateurs sur l'aide à l'éducation, 2011-2013**

PTF	Projections à 3 ans, selon le Ministère de l'éducation (en US\$ millions)			Projections à 3 ans, selon les donateurs (en US\$ millions)		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	Education Totale	Education Totale	Education Totale	Education Totale	Education Totale	Education Totale
<b>ACDI</b>	10,352,997	10,845,997	7,887,998	11,600,525	10,034,557	9,066,130
<b>AFD</b>	7,000,000	7,000,000	n.d.	5,084,344	3,806,553	290,029
<b>Coopération suisse</b>	452,279	4,392,768	5,201,219	4,600,000	4,600,000	4,600,000
<b>Danemark</b>	4,008,524	4,008,524	2,902,724	3,868,902	3,868,902	2,801,619
<b>JICA</b>	n.d.	n.d.	n.d.	2,778,483	n.d.	n.d.
<b>Pays-Bas</b>	11,423,828	9,400,000	9,400,000	14,000,000	n.d.	n.d.
<b>UNICEF</b>	4,945,000	5,820,000	6,695,000	n.d.	n.d.	n.d.
<b>UE</b>	14,000,000	14,000,000	14,000,000	14,159,374	14,159,374	14,159,374
<b>Total</b>	<b>52,182,628</b>	<b>55,467,289</b>	<b>46,086,941</b>	<b>56,091,628</b>	<b>36,469,386</b>	<b>30,917,152</b>

*Notes :*  
n.d. = non disponible  
Les données du gouvernement proviennent d'une Lettre de l'UNICEF daté du 26 août 2011 sur les intentions des PTF pour le financement du PBSEB sur la période 2011-2015. Le taux de change utilisé a été : 1\$US = 500 FCFA

Le MENA a fourni, par ailleurs, des informations complémentaires concernant d'autres donateurs un total de 24,79 millions de dollars pour 2011 ; 21,27 millions de dollars pour 2012 ; et 15,33 millions de dollars pour 2013 :

- 4,01 millions pour 2011, 4,37 millions pour 2012 et 4,39 millions pour 2013 du PAM ;
- 11,52 millions pour 2011, 11,78 millions pour 2012 et 6,89 millions pour 2012 du Plan Burkina ;
- 8,92 millions pour 2011, 4,84 millions pour 2012 et 3,75 millions pour 2013 de CRS ; et
- 0,34 millions pour 2011, 0,26 millions pour 2012 et 0,29 millions pour 2013 de HKI.

### Indicateur 9: Utilisation de procédures ou dispositifs communs

L'indicateur 9 mesure le pourcentage de l'aide fournie par le biais d'approches fondées sur des programmes (PBA). L'approche-programme est une modalité de coopération qui repose sur le principe du soutien coordonné à un programme de développement ancré au niveau local, par exemple une stratégie nationale de développement, un programme sectoriel, un programme thématique ou un programme d'une organisation spécifique<sup>5</sup>.

Tableau 11: Indicateur 9, Utilisation de procédures ou dispositifs communs dans le secteur de l'éducation (2010)

PTF	Approches fondées sur les programmes (en US\$)			Total des apports d'aide versés (en US\$)	Indicateur 9 (en %)
	Soutien budgétaire a	Autres approches fondées sur des programmes b	Total c = a + b	Total d	e = c / d
ACDI	0	10,714,332	10,714,332	11,222,114	95%
AFD	1,122,893	866,063	1,988,956	2,070,175	96%
Coopération suisse	n.d.	n.d.	/	4,737,340	/
Danemark	2,618,884	12,302	2,631,186	3,159,847	83%
JICA	0	0	/	3,671,073	/
Pays-Bas	0	17,469,610	17,469,610 <sup>(a)</sup>	17,469,610	100%
UNICEF	s.o.	s.o.	/	3,247,035	/
UE	s.o.	s.o.	/	20,597,520	/
<b>Total 2010</b>	<b>3,741,777</b>	<b>29,062,307</b>	<b>32,804,084</b>	<b>66,174,714</b>	<b>50%</b>
Total 2007	14,832,944	21,960,384	36,793,328	50,847,019	72%

Notes:  
n.d. = non disponible  
s.o. = sans objet  
<sup>(a)</sup> Les Pays-Bas ont indiqué que 13,13 millions des dollars ont été octroyés à travers le fond commun FSDEB (une partie transférée par UNICEF) et 4.33 millions de dollars à travers un appui au FONAEF, un fonds non gouvernemental.

Selon le Tableau 11, **la moitié de l'aide totale à l'éducation s'est faite sous forme de l'approche-programme**. 25% sous forme de soutien budgétaire et 24% comme autre type d'approches fondées sur des programmes, tel que le fonds commun. Ceci constitue un résultat élevé en comparaison avec la médiane du reste des pays participants à cet exercice, 39%. Cependant, elle a diminué en comparaison aux résultats de l'Enquête pilote 2008 quand les réponses ont indiqué que 72% de l'aide utilisé ce type d'approches. Les Pays-Bas spécifient que 4,33 millions de dollars représentent un appui budgétaire au Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF).

### Évolution de l'aide au Burkina Faso

L'approche-programme est utilisée depuis 10 ans au Burkina Faso dans le secteur de l'éducation. Les réponses à cet exercice indiquent que l'utilisation accrue de l'aide programme a permis l'appropriation des démarches, des outils et des résultats par les autorités nationales. De même, il existe un impact positif dans le secteur de la décentralisation gouvernementale vu le rôle croissant des communes comme un acteur central pour assurer la réussite de la mise en œuvre des réformes du secteur.

<sup>5</sup> Pour plus des détails voir le glossaire de l'OCDE sur : [http://www.oecd.org/document/18/0,3746,en\\_21571361\\_39494699\\_46780498\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/18/0,3746,en_21571361_39494699_46780498_1_1_1_1,00.html)

L'aide au secteur de l'éducation au Burkina Faso a évolué en passant exclusivement de l'aide-projet en 2002 aux approches programmes coordonnées à travers d'une structure de mise en œuvre parallèle, le Bureau de projets d'éducation (BPE). Maintenant il s'agit d'un mélange de aide projets et d'un soutien au gouvernement à travers le Fonds pour le support du développement de l'éducation de base (FSDEB), créée en 2004 après la fermeture du BPE.

L'aide au secteur de l'éducation au Burkina Faso a évolué considérablement en passant exclusivement de l'aide-projet en 2002 aux approches programmes coordonnées à travers une structure de mise en œuvre parallèle, le Bureau de projets d'éducation (BPE), pour arriver aujourd'hui à un mélange d'aide-projets, de soutien au gouvernement à travers le Fonds pour le support du développement de l'éducation de base (FSDEB), et d'aide budgétaire sectorielle avec le financement du Partenariat mondiale pour l'éducation.

### **Le Fonds pour le support du développement de l'éducation de base (FSDEB)**

Le FSDEB utilise un Compte d'affectation spécial du trésor (CAST), une procédure dérogatoire aux procédures des systèmes de gestion des finances, qui permet un suivi des dépenses, la visibilité des financements et des audits additionnels ; ainsi que l'orientation des fonds vers l'appui au PDDEB. Cette forme d'appui était un compromis entre les PTF qui commençaient à octroyer du soutien budgétaire directe, et ceux qui étaient plus réticents. Il a été créé après la fermeture en 2004 du BPE, qui servait aux projets de l'AFD, l'ACDI, la Banque mondiale, le Danemark et les Pays-Bas. Un protocole de financement conjoint signé en 2005 par quatre PTF (L'AFD, l'ACDI, le Danemark et les Pays-Bas) sert de cadre à la gestion de ce fond commun. La Belgique, la Suisse et la Banque mondiale l'ont signé en 2006. L'UNICEF s'est aussi joint à cette modalité, mais la Belgique et la Banque mondiale ont cessé leur support en 2007 et 2008 respectivement (Mokoro 2009 :21). Aujourd'hui l'AFD, l'ACDI, Danemark, Pays-Bas, Coopération Suisse et UNICEF participent dans le fonds commun CAST-FSDEB.

Ces réponses indiquent, par ailleurs, que les défis importants persistent pour (a) diminuer les lourdeurs de pilotage le pilotage, b) améliorer l'allocation des services sociaux de l'éducation de qualité à coûts réduits et dans un temps rapide, ainsi que c) renforcer les capacités nationales et améliorer la capacité d'absorption du gouvernement.

### ***Indicateur 10 : Encourager les analyses conjointes***

L'indicateur 10 mesure le pourcentage a) de missions sur le terrain (sous-indicateur 10a) et b) de travaux analytiques, y compris les études de diagnostic (sous-indicateur 10b), qui sont effectuées conjointement entre donateurs. Le Tableau 12 indique que **79% des missions et 89% des travaux analytiques en matière d'éducation ont été réalisés de manière conjointe au Burkina Faso**. À l'exception de l'ACDI, le Danemark et les Pays-Bas, le reste des PTF ont coordonné entre eux la totalité de leurs missions. De même, la totalité des travaux analytiques, à l'exception de la Coopération suisse, JICA et l'Union européenne, ont été menés de manière coordonnée.

L'Union européenne explique qu'il est difficile de donner un chiffre du nombre des travaux analytiques menés car de nombreux rapports des commissions sectorielles thématiques (dans le cadre de suivi du CSLP) ainsi que d'autres documents ayant trait au pilotage du PDDEB sont discutés collectivement entre les PTF et le gouvernement.

La comparaison de ces résultats avec ceux obtenus lors de l'Enquête pilote 2008 est difficile à réaliser, tout d'abord parce que les données de 2007 n'étaient pas représentatives du fait que seuls le Danemark, l'AFD et l'ACDI avaient répondu aux questions de l'indicateur 10a ; et l'ACDI et le Pays-Bas pour l'indicateur 10. De même, la méthodologie d'obtention des résultats des données de 2007 et 2010 est différente (c.f. Note du Tableau 12).



**Tableau 12: Indicateur 10, Missions conjointes et analyses conduites en commun dans le secteur de l'éducation (2010)**

	Missions coordonnées	Total missions	Indicateur 10a	Travaux d'analyse coordonnés	Total travaux d'analyse	Indicateur 10b
PTF	(nombre) a	(nombre) b	(en %) c = a / b	(nombre) a	(nombre) b	(en %) c = a / b
ACDI	0	0	0%	1	1	100%
AFD	1	1	100%	3	3	100%
Coopération suisse	1	1	100%	1	3	33%
Danemark	2	4	50%	1	1	100%
JICA	1	1	100%	0	0	/
Pays-Bas	s.o.	0	/	1	1	100%
UNICEF	1	1	100%	2	2	100%
UE	1	1	100%	n.d.	n.d.	/
<b>Total 2010</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>79%</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>89%</b>
Total 2007	10	10	65%	3	4	56%

*Notes:*

n.d. = non disponible

s.o. = sans objet

Les résultats totaux 2010 représentent la moyenne des résultats individuels (et ne sont pas fait sur la base des travaux/missions totales) afin d'éviter la double comptabilisation par les donateurs d'un(e) seul(e) travail/mission.

Les résultats totaux 2007 ont été ajustés selon la méthodologie de l'OCDE qui consiste à appliquer un facteur de réduction de 35%.

### *Indicateur 11 : Cadres orientés vers les résultats*

L'indicateur 11 fait référence à la production de rapports axés sur les résultats, ainsi qu'à l'existence de cadres d'évaluation qui examinent les résultats de développement selon des dimensions clé des stratégies nationales et sectorielles.

Selon le MENA, **le PDDEB dispose d'une stratégie de suivi et d'évaluation, décrit dans le décret portant le cadre institutionnel du pilotage du PDDEB**. Ce cadre institutionnel fait référence à deux types d'organes qui assurent les tâches de suivi-évaluation du secteur: a) Le Comité national de pilotage présidé par le Premier ministre et par le Secrétariat permanent du PDDEB ; et b) les instances comprenant à la fois les PTF et le MENA : les missions annuelles conjointes de suivi, les groupes de travail thématiques et les groupes thématiques relais dans les régions.

Pour ces tâches de suivi-évaluation, le pays compte avec les suivantes sources des données, collectées par l'Institut national de la statistique : le Système d'information de gestion de l'éducation, le Recensement de la population de 2006, et les enquête sur les ménages et sur la pauvreté 2009/2010. Chaque bureau du Ministère de l'éducation dispose d'un service dédié aux statistiques aux niveaux local et régional. Le Ministère conduit des enquêtes sur le secteur : l'enquête annuelle (en décembre ou janvier), qui est la plus complète ; et une enquête rapide, effectuée en novembre afin de mieux répondre aux retards dans le traitement des données. Le pays a aussi réalisé un Rapport d'état du système éducatif national (RESEN) de 2007 à 2009 (Mokoro 2009 :53-55) décrivant en détails les dernières évolutions du secteur et les défis auxquelles la nouvelle stratégie devra répondre.

De même, le pays fait partie d'un système régional de suivi des systèmes éducatifs, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, et il a été un des premiers pays à entreprendre le test PASEC dans l'année scolaire 1995-1996 (Mokoro 2009 :53-55) ; le pays a mise en place le Système d'information statistique de l'éducation (SISED), géré par Pôle de Dakar dans le bureau régional de l'UNESCO.

Il a été indiqué que les principaux défis dans ce domaine visent à l'amélioration de la qualité et dissémination des données et à la réduction des délais de production des données pour son utilisation en temps. Afin de faire un suivi des résultats d'apprentissage, le MENA administre des examens de fin de cycle en classe de CM2 dans l'enseignement primaire et en classe de 3ème pour le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le pays a été un des premiers pays à entreprendre le test PASEC durant l'année scolaire 1995/1996, mais il n'a pas administré d'autres tests depuis lors. Le MENA administre des tests de compétences en lecture orale ; il l'a fait en 2008 en CP1 et CE2, en 2010 en CP2 et CM1, et il compte le faire en 2012 en CE1 et CM2.

### Indicateur 12 : Responsabilité mutuelle

Tableau 13: Résumé des résultats sur le principe de responsabilité mutuelle 2010							
	La revue conjointe du secteur est réalisée	Le groupe local des partenaires de l'éducation existe	La société civile est représentée dans ce groupe	Un accord de coordination du secteur existe	Des objectifs-cibles en matière d'efficacité de l'aide sont convenus	Les objectifs-cibles en matière d'efficacité de l'aide sont examinés lors de la revue conjointe	Les objectifs-cibles en matière d'efficacité de l'aide ont été examinés dans les 2 années précédentes
Burkina Faso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

### Missions conjointes de suivi annuel

**Les missions conjointes du suivi (MCS) du PDDEB sont entreprises chaque année en mars ou avril.** Aux sessions annuelles participent les ministères en charge de l'éducation (le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale, le Ministère des enseignements secondaire et supérieur et le Ministère de la jeunesse de la formation professionnelle et de l'emploi) ; les ministères partenaires (le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, le Ministère de la fonction publique, le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, le Ministère des infrastructures et du désenclavement) ; les PTF (AFD, ACDI, Banque mondiale, Coopération suisse, Danemark, JICA, Pays-Bas, UNICEF et Union européenne) ; les organisations non gouvernementales (Plan, Aide et action, Solidar Suisse, CRS) ; ainsi que les partenaires sociaux. Les rapports finals issus de ces missions sont rendus publics et partagés par toutes ces institutions. La dernière MCS a été élaborée en avril 2011 ; elle a permis de produire une feuille de route afin de permettre l'ancrage du nouveau Programme de développement stratégique de l'éducation de base, PDSEB, (GLPE 2011 :1).

### Le groupe sectoriel éducation (GSE)

**Le groupe local des partenaires de l'éducation a été formé en 2005** suite à la signature du Protocole de financement commun (et révisé en 2010) pour la création du CAST afin de mettre en place le Fonds pour le support du développement de l'éducation de base (FSDEB). **En 2007, le gouvernement et ses PTF ont établi un Cadre partenarial (CP) pour le secteur de l'éducation de base**, qui définit le cadre de concertation et de dialogue entre ces acteurs. Les principes de collaboration sont spécifiés entre le gouvernement et ses PTF d'une part, et entre le gouvernement et la société civile d'autre part. Ce cadre formalise les différentes instances du dispositif de suivi-évaluation de la stratégie du secteur pour l'éducation de base dans lesquelles les PTF y participent, en incluant des réunions conjointes générales, des missions conjointes de suivi du PDSEB (MCS) et des groupes thématiques conjoints (pilotage, gestion financière, accès et qualité). Il prévoit aussi la désignation et responsabilités d'un Chef de file des PTF représentant l'ensemble des PTF signataires.

Ce groupe local des partenaires de l'éducation cherche à améliorer la qualité et la cohérence des interventions ainsi que de réduire les coûts de transaction lors des consultations sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique de l'éducation de base du pays.

**Le groupe est composé par plusieurs membres qui proviennent des ministères en charge de l'éducation et des ministères partenaires, des PTF** tels que l'AFD, les Pays-Bas, la Banque mondiale, ACDI, Sida, UNICEF, Danemark, JICA, l'Union européenne, **ainsi que les ONG internationales** HKI, Plan

Burkina, CRS, PAM, Aide et Action, Solidar Suisse, etc. Le groupe local des partenaires est co-présidé par le MENA et les PTF. Les réunions entre le gouvernement et les PTF ont lieu chaque deux mois, mais les réunions des PTF au sein des groupes de travail se réalisent chaque mois.

**Les organisations locales de la société civile participent dans le groupe local des partenaires de l'éducation à travers la Coalition pour l'Education pour Tous (EPT).** De Même, un mécanisme formel a été mis en place entre le gouvernement et la société civile avec la signature d'un Cadre de concertation pour l'éducation de base (CCEB) entre le MENA et les organisations actives en éducation de base. En dehors du groupe local des partenaires, le gouvernement et les syndicats du secteur de l'éducation se réunissent périodiquement.

### **Principes du partenariat et objectifs-cibles en matière d'efficacité de l'aide**

Le cadre indicatif de coordination de l'aide publique au développement comprend des objectifs-cibles en matière d'efficacité de l'aide. Ils ont été évalués par le gouvernement et ses PTF au cours des deux dernières années, dans le bilan de mise en œuvre du Plan d'action national de l'aide. Une autre évaluation des principes d'efficacité de l'aide est faite régulièrement au cours des missions conjointes de suivi (MCS). Ces objectifs-cibles incluent un objectif sur le niveau de collaboration avec les organisations nationales de la société civile dans le domaine de l'éducation.

## 4. Annexes : Sources et acronymes

### Sources

- Banque mondiale (2011). Fond Catalytique FTI, Rapport annuel de progrès. [Le rapport est disponible ici.](#)
- Burkina Faso (2008, 2009, 2010). Lois de règlement pour la gestion 2008, 2009 et 2010, Ministère de l'économie et des finances.
- Partenariat mondial pour l'éducation - GPE (2008). Enquête 2008 de suivi des indicateurs de la Déclaration de Paris dans 10 pays partenaires de FTI EPT. [Chapitre Burkina Faso.](#)
- Partenariat mondial pour l'éducation (2011). Données soumis par le Ministère de l'éducation nationale et l'alphabétisation (MENA) et les PTF participants dans leur respectif questionnaire en incluant des données quantitatives ; ainsi que deux notes explicatives commun à tous les PTF et aux organisations de la société civile chaque une, en incluant des données qualitatives.
- Groupe locale de partenaires de l'éducation - GLPE (2011). Aide mémoire de la 15<sup>ème</sup> mission conjointe de suivi du PDDEB, [disponible ici.](#)
- OCDE (2005, 2008). Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, [disponible ici.](#)
- OCDE (2006). Enquête 2008 du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. [Chapitre Burkina Faso.](#)
- OCDE (2008). Enquête 2008 du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. [Chapitre Burkina Faso.](#)
- OCDE (2011). Efficacité de l'aide 2005-10 : Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. [Appendice A](#) contenant les données pour Burkina Faso.
- UNICEF (2011). Lettre de l'UNICEF au gouvernement de Burkina Faso (351/SN/ED/MS/FZK/EDU/2011) du 26 Aout 2008, 2011. Tableau récapitulatif des interventions des partenaires techniques et financiers pour le financement du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) 2011-2020.

### Acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
AFD	Agence française de développement
CAST	Compte d'affectation spécial du trésor
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
FSDEB	Fonds pour le support du développement de l'éducation de base
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
JICA	Agence internationale de coopération du Japon
MCS	Missions conjointes de suivi
MENA	Ministère de l'éducation nationale et l'alphabétisation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PDDEB	Plan décennal de développement de l'éducation de base
PTF	Partenaires techniques et financiers
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Le [Partenariat mondial pour l'éducation](#) rassemble 46 pays en développement et plus de 30 organismes bilatéraux, régionaux et internationaux, ainsi que des banques de développement, des entreprises du secteur privé, des enseignants et des groupes locaux et mondiaux de la société civile. Le Partenariat vise à assurer une éducation de base de qualité pour tous les enfants. Grâce à lui, les pays en développement et leurs partenaires techniques et financiers coordonnent leurs actions au niveau national et international afin de garantir une meilleure harmonisation de l'aide, de renforcer le partage des connaissances et d'accroître la mobilisation des ressources. Au niveau des pays, le Partenariat appui le développement, la mise en œuvre et le suivi des plans pour le secteur de l'éducation.